



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 4 mars 2024, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à owen.falquero@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 4 mars 2024.

Dérogation mineure no. 613

103, chemin Papineau, lot 3 938 243, zone AF-16-E10, district de Fulford

Nature et effets de la demande:

Demande visant à autoriser un bâtiment accessoire d'une hauteur dépassant celle du bâtiment principal. Le paragraphe 7 de l'article 35 du règlement de zonage no. 596 stipule que la hauteur d'un bâtiment accessoire situé hors du périmètre urbain, ne doit pas dépasser la hauteur du bâtiment principal.

Donné à Lac-Brome
Ce 16 février 2024

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat Greffier